



**Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
Géré par Espoir-74**

**Directeur : Jean François Miro**

**Secrétaire : Laurence Verjus**

**Equipe éducative : Marina Benecy,  
Roberto Fongo,  
Yolande Marquet,  
Maëla Negaret,  
Odile Rossi**

**[www.savsoxygene.org](http://www.savsoxygene.org)**

**Savs Oxygène ANNECY**  
21, avenue des Hirondelles  
Immeuble "Le Citadelle"  
74000 Annecy  
Tél : 04 50 67 80 64  
Fax : 04 50 67 84 42  
[annecy@savsoxygene.org](mailto:annecy@savsoxygene.org)

**Savs Oxygène ANNEMASSE**  
2, rue Louis-Armand  
74100 Annemasse  
Tél : 04 50 37 10 51  
Fax : 04 50 49 38 43  
[annemasse@savsoxygene.org](mailto:annemasse@savsoxygene.org)

# SAVS OXYGENE

## Rapport d'activité de l'équipe

### **A. Les effectifs de l'équipe du SAVS OXYGENE**

Au cours de l'année 2005, l'équipe du SAVS s'est stabilisée sur Annecy (trois accompagnateurs sur 2,75 ETP) et étoffée sur le département grâce à l'ouverture de l'antenne d'Annemasse au mois de mars (deux éducatrices sur 1,75 ETP).

Effectif total au 31 décembre 2005 :

- 1 directeur,
- 1 secrétaire comptable,
- 5 accompagnateurs (dont 4 éducateurs spécialisés et une conseillère en économie sociale et familiale)
- 1 psychologue vacataire.

### **B. Le travail d'équipe**

Afin que chaque personne accompagnée bénéficie de la même qualité de service, le travail d'équipe se fait à trois niveaux :

- En lien avec l'Institution, l'équipe est vigilante à mettre en commun ses ressources pour veiller à la cohérence et à la contenance de ses objectifs.
- Sur le plan individuel, chaque membre a le souci de mettre au service de l'équipe ses compétences professionnelles et ses capacités à utiliser les principes de la pluridisciplinarité.
- Le service maintient une politique de formation permanente des membres de l'équipe et a lancé en 2005 un projet de démarche qualité.

De plus, la réunion d'équipe hebdomadaire qui se tient dans les locaux anneciens le jeudi matin est un moment privilégié pour les accompagnateurs. Outre les points d'organisation administrative, sont abordés tous les sujets que les membres de l'équipe désirent partager avec leurs collègues : interrogations sur un accompagnement, états d'âme, informations diverses, etc.

### **C. Les points forts de l'année 2005**

#### 1. La démarche qualité

En collaboration avec un institut spécialisé, l'équipe du SAVS a travaillé à l'établissement d'un outil d'autoévaluation dont l'objectif est de faire apparaître et de corriger les écarts entre le référentiel théorique et les pratiques courantes.

Les éléments évalués sont les suivants :

- **Le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées tels qu'ils sont définis**
- **\_\_\_\_\_ dans la loi du 2 janvier 2002,**
- **Le respect des textes régissant le projet professionnel,**
- **Le respect des options techniques,**
- **La bientraitance.**

Ce projet est suffisamment conséquent pour nécessiter un étalement sur plusieurs mois. Des jalons de validation des différents points sont fixés pour 2006.

## **2. La formation**

La formation continue des membres de l'équipe est un moyen de garantir la qualité du service SAVS. Les personnes formées retransmettent à l'équipe les principaux enseignements à tirer du contenu de formation.

Quelques unes des formations suivies en 2005 sont présentées ci-dessous.

a) La proximologie (2 personnes, 10 journées)

### **En théorie**

Tout être humain est lié dans un réseau d'interdépendances qui constituent la réalité de son lien social et de son appartenance à une collectivité, à une "famille humaine".

Chacun fait partie de sa constellation familiale et est inscrit dans une filiation et une histoire.

La proximologie se décline dans cette logique et l'intervention des professionnels doit respecter cette filiation. Il s'agit donc de décrire :

- le réseau dans lequel la personne est inscrite : familial, amical, professionnel, de voisinage, etc.
- la façon dont la personne perçoit ce réseau afin de travailler avec ou, au contraire, le tenir à distance de l'intervention (en fonction du vécu de l'intéressé lui-même).

### **En pratique**

Un plan d'actions global a été défini par le service suite à cette formation. Il comporte cinq grands thèmes dont l'étude doit permettre l'amélioration de certaines pratiques d'accompagnement et la refonte de certains documents utilisés avec les personnes accompagnées :

- L'entretien d'admission,
- La période d'évaluation,
- Le recueil d'information,
- La double référence,
- Le projet collectif.

Les objectifs de validation s'échelonneront sur l'année 2006.

### **b) La prévention du suicide (2 personnes, 2 journées)**

Le plan de formation du service s'étale sur 2 ans (2005 et 2006) et prévoit la formation de l'effectif complet.

#### **Objet**

Ce cursus s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'actions face au suicide. Son objet est « le repérage, l'évaluation et l'accompagnement de la crise suicidaire ».

Sur le postulat que le suicide est une cause de mortalité évitable, le modèle de la crise suicidaire est considéré comme un processus dynamique que l'on peut évaluer à trois niveaux :

- Le risque suicidaire,
- L'imminence du passage à l'acte,
- La létalité du moyen de suicide disponible.

#### **En pratique**

Suite à cette formation, l'équipe doit être en mesure de détecter une crise suicidaire chez une personne et d'adopter la bonne conduite à tenir pour l'accompagner vers les secours adéquats.

### **c) L'alcoologie (1 personne, 3 journées)**

Découverte du dispositif départemental de prévention, de soins et d'intervention sociale en alcoologie : aspects psychologiques, sociaux et médicaux.

### **d) Les journées MAIS**

Colloque de trois journées sur le thème « milieu ordinaire et lieux d'être ».

## **3. L'ouverture de l'antenne d'Annemasse**

L'antenne d'Annemasse s'est ouverte en mars 2005. Une éducatrice spécialisée a travaillé seule, à plein temps, pendant neuf mois, puis une seconde éducatrice l'a rejointe en fin d'année (à temps partiel).

Au cours de cette première année, l'objectif du service était de se faire connaître auprès de ses futurs partenaires. Les rencontres ont permis d'expliquer le travail d'accompagnement, l'origine du service et son devenir. Des plaquettes publicitaires ont été distribuées et envoyées.

Progressivement l'antenne d'Annemasse est montée en charge jusqu'à accompagner 12 personnes en fin d'année et neuf projets individualisés ont été signés.

Le SAVS Oxygène commence à être connu et reconnu par ses différents partenaires.

Grâce aux rencontres formelles ou informelles, le lien s'établit entre les éducatrices et les travailleurs médico-sociaux et les interrogations relatives à l'accompagnement des personnes sont mises en commun.

## **4. Les actions collectives**

Lors des réunions du groupe d'expression des usagers, le SAVS a reçu des demandes pour des temps collectifs, liées à un désir de rompre l'isolement, de se retrouver un groupe et d'organiser des projets.

En 2005, différentes actions collectives se sont réalisées, avec des objectifs multiples :

- Maîtrise d'une technique,
- Reprise de confiance en soi,
- Reprise de contact social,
- Utilité matérielle,
- Reprise de rythme.

### **a) L'atelier de remise en forme (14 participants, 28 séances)**

### **b) L'atelier informatique (8 participants, 19 séances)**

C'est grâce à la présence d'un intervenant bénévole que ces séances ont pu avoir lieu.

### **c) La commission culturelle (10 participants, 2 réunions, 2 sorties)**

Deux réunions pour préparer un parcours culturel ont permis de choisir des programmes diversifiés, planifiés sur 2005 et 2006 avec Bonlieu Scène Nationale à Annecy (cirque, théâtre, danse, chanson). En 2005, deux sorties ont eu lieu.

### **d) L'atelier jeux et communication (6 participants, 9 séances, 1 soirée de clôture)**

### **e) Les groupes d'expression (une dizaine de participants en moyenne, 3 réunions)**

### **f) Le séjour à TURIN (5 participants, deux jours)**

### **g) Le pique-nique (6 participants)**

## **D. Le travail d'accompagnement**

### **1. La prise en compte des besoins et demandes**

L'action d'OXYGENE s'appuie sur la demande des personnes. Cette demande sert de point d'appui aux actions conduites avec la personne.

L'équipe réévalue les demandes de la personne au bout de six mois d'accompagnement pour prendre réellement en compte leur évolution possible.

### **2. La conception de l'accompagnement**

Une démarche d'accompagnement doit répondre à plusieurs critères :

- Accompagner une personne n'est pas faire ou décider à sa place mais faire en sorte qu'elle soit capable d'agir,
- Ce n'est pas non plus être responsable de sa situation, mais lui donner les moyens d'accroître sa propre compétence, son emprise sur le réel, et sa capacité de choix (dans la mesure du possible).

La personne, quel que soit son handicap, a une part de responsabilité qui lui est propre.

La responsabilité des professionnels est :

- De créer des espaces d'expérience que les personnes puissent investir,
- De mettre des moyens à disposition,
- De veiller à ce que les personnes aient les possibilités et les capacités de se saisir des moyens mis à disposition en repérant leurs limites : OXYGENE travaille dans la logique d'une « pédagogie de la réussite » et de valorisation,
- De prévenir, d'informer et d'informer des dangers.

### **3. Le projet individualisé**

Le travail d'accompagnement auprès des personnes s'effectue en deux phases :

- Les six premiers mois servent à la découverte de l'autre d'une manière réciproque et à la mise en place d'une relation de confiance. C'est pendant ce temps que l'éducateur définit son positionnement et son rôle auprès de la personne, et réfléchit aux actions éducatives concrètes qu'il devra mettre en place. C'est aussi le temps des démarches administratives afférentes à la constitution indispensable du dossier d'aide sociale (recherche de documents, téléphone, visite aux mairies, etc.)
- Ensuite, il élabore avec la personne accompagnée un projet individualisé en définissant les objectifs et les moyens à mettre en place pour le concrétiser. Chaque personne est alors sollicitée pour mener à bien ce projet.

Pour élaborer ces projets, l'équipe éducative a mis en place des outils d'évaluation qui aident à définir les besoins et attentes de la personne à un moment donné :

- L'évaluation qualité de vie (EQV),
- Un questionnaire pour la préparation du 1<sup>er</sup> bilan.

### **4. La double référence**

Cette pratique est nouvelle et fait actuellement l'objet de réflexion et d'expérimentation.

- Prise en compte du niveau d'autonomie de la personne,
- Eviter la relation fusionnelle et duelle,
- Construction du projet par rapport aux spécificités du salarié, ses compétences,
- Double regard → distanciation → Analyse → Evaluation → Objectifs pertinents → travail d'équipe.

## **5. Les liens avec les partenaires**

Le service doit connaître les ressources de l'environnement pour l'ensemble de ses domaines de compétence.

OXYGENE a donc constitué au préalable la liste de ses futurs partenaires dans les différents domaines concernant la vie de la personne accompagnée (soins, travail, administrations, service social, formation, logement, loisirs et culture).

Puis, au fil du temps, grâce à une activité principalement tournée vers l'extérieur et à la multiplicité des situations rencontrées sur le terrain, les liens avec ces services se sont développés (services sociaux ou médico-sociaux, services de réinsertion professionnelle, employeurs, etc.)

L'équipe du SAVS s'efforçant de faire reconnaître la spécificité de son travail d'accompagnement tout en respectant les fonctions de ses partenaires, la liste de ceux-ci n'a cessé de s'allonger.

Le plus notable étant la qualité du lien créé individuellement entre les personnes.

### **a) Les services sociaux**

- l'ATMP (Organisme de Tutelle),
- la CDAPH,
- la CAF, la CPAM, la MSA,
- les pôles médico-sociaux,
- les mairies (C.C.A.S.)

### **b) Les services médico-sociaux**

- l'EPSM de la Roche sur Foron, l'Unité de soins de Seynod, l'hôpital de jour « Les Regains »,
- les CMP, les CATTP,
- la Clinique des Vallées, son l'Hôpital de jour, la Clinique Régina,
- l'Equipe Mobile Psychosociale,
- les Foyers d'Accueil Médicalisés de Cognacq-Jay, de la Villa Lereins à Monnetier-Mornex,
- Le Foyer « Les Marmotés » à Thonon,
- Le Foyer d'Accueil Féminin à Annecy,
- L'association « Passage » (Prévention spécialisée),
- Chrysalis (Stage de retour à l'emploi) ,
- les Centres d'Alcoologie sur Annecy et Annemasse,

### **c) Les services de réinsertion professionnelle**

- Tremplin,
- ESAT de la Menoge, de Messidor,
- Espace-Emploi,
- Missions locales,
- ANPE,
- Les entreprises d'insertion (Bazar sans frontières, Ateliers du Lac, etc.)

**Marina Benecy, Roberto Fongo, Yolande Marquet, Maëla Negaret, Odile Rossi**

*Avril 2006*

